

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 360

Artikel: Revues militaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire

En mars est né « Défense Magazine », « le mensuel international technique, économique et politique de la défense ». Quelle est son « origine » véritable ? L'éditeur responsable Interconair AG est domicilié à Zoug, tous les services de correspondants sont assurés par Infosystem international à Lugano et la rédaction est bicéphale, Interconair (Eurafrique) S.A. à Bruxelles et Interfino S.A. à Lugano tandis que l'imprimerie est quant à elle installée en Italie. Le copyright appartient à Interconair à Zoug... Classons donc cette publication à tout hasard comme ayant sa place ici ! Les différentes parties du numéro 1 : Spécial OTAN, l'Europe neutre, Moyen-Orient et Afrique, Asie, Pacifique et Amérique latine, enfin le Pacte de Varsovie. Peut-on être plus neutre ?

Dans la publicité, Panhard (France) nous offre entre autres « Panhard AML 90, le meilleur rapport poids/puissance de feu du monde » ; Valsella S.p.A., en Italie, vous vendra volontiers Valmara 69 « mine explosive anti-personnelle » ou VS 2.2 « mine anti-char ».

Terminons cet aperçu, bien incomplet, en citant cette définition de « Défense Magazine » : « Le mensuel international de la défense. Chaque mois un compte rendu complet de l'actualité technique et politique militaire » (précisons qu'il existe des éditions en d'autres langues que le français).

— Les lecteurs de la revue militaire de la Société suisse des officiers « ASMZ » ont été peut-être étonnés de recevoir, dans la même livraison que leur numéro d'avril, un tiré à part de la revue « Abendland » (Occident) consacré à l'Afrique du Sud... Un supplément tiré à 51 000 exemplaires ! La revue « ASMZ », elle-même, contient un article bien documenté sur l'officier EMG. Une statistique portant sur les années 1970-1974 laisse apparaître que 31,4 % étaient des universitaires, 3 % des instituteurs, 15,5 % appartenaient aux

professions techniques, 44,6 % étaient des fonctionnaires d'Etat (y compris des officiers instructeurs), 3,4 % des commerçants ou des hôteliers et 2,1 % des indépendants ou des artistes. Les officiers de milice (58,4 %) étaient plus nombreux que les instructeurs (41,6 %).

— Dans le supplément politique et culturel de la « National Zeitung » du week-end, à l'occasion de la Fête du 1er Mai, une étude sur l'« objectivité » historique, due à la plume de trois jeunes historiens ; le point de départ de leur stimulante réflexion : la réédition de l'« Histoire de la Suisse à travers la lutte des classes » de Robert Grimm, à la « Limmat Verlag Genossenschaft Zürich ». Un travail qui remet en cause l'image traditionnelle de notre pays.

GENÈVE

Une école pour tous les élèves...

« Dans toute classe coexistent trois groupes d'élèves : les doués, les moyens, les peu doués. Le niveau devra-t-il être « moyen » pour être le mieux accessible à tous ? Les plus défavorisés ne risquent-ils pas, contrairement aux buts mêmes de la réforme, connaître des problèmes croissants ? Les doués sont-ils prêts à jouer le rôle de stimulant ? En théorie cette solidarité est positive. Dans la réalité de la classe, l'évolution des moins doués est-elle réelle ?

C'est par cette rhétorique contenant déjà implicitement sa réponse qu'une motion concernant la « réforme II » du cycle d'orientation (CO) a été déposée au Grand Conseil de Genève en janvier 1976, par Mme Hélène Braun, députée démocrate-chrétienne.

De quoi s'agit-il précisément ? Un rapide historique permettra, en premier lieu, d'éclaircir la situation :

— 1962 : les premiers jalons du CO sont posés. Cette nouvelle structure pédagogique doit per-

A noter également le compte rendu d'un symposium international, qui s'est tenu récemment à Kiel, et au long duquel quelque septante spécialistes se sont efforcés de faire le point, sous l'angle psychiatrique, des retombées du déracinement culturel des travailleurs immigrés. A l'ordre du jour, l'examen du double « choc » subi par les dizaines de millions de ressortissants des pays moins développés du Sud venus chercher du travail dans le Nord de l'Europe ; double choc en effet si l'on tient compte du déracinement souvent évoqué, souvent analysé, consécutif à l'abandon du sol natal, mais aussi si l'on considère les désillusions du retour, ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur au fil de la récession mondiale.

mettre, sur une durée de trois ans, une orientation continue, une démocratisation des études et une sélection retardée. Les élèves sont répartis en sections hiérarchiquement disposées, à savoir : latine, scientifique, moderne, générale et pratique. Les possibilités de passage d'une section à l'autre restent ouvertes, les notes déterminantes étant celles d'allemand et de mathématique. Les élèves des sections latine, scientifique et moderne réussissant leur dernière année poursuivent généralement leurs études au collège, ceux des sections générale ou pratique soit rentrent dans la vie active, soit commencent un apprentissage.

— 1969 : tous les élèves sortant de la 6e année primaire (12 ans) entrent maintenant au CO.

— 1968 : un document « Sélection scolaire et sélection sociale » constate l'inégalité des chances et ses auteurs envisagent de mettre sur pied une seconde réforme du CO, groupant les élèves « non par sections et filières, mais par niveaux, par disciplines à option, donc par orientation individuelle ».

— 1971-72 : la « réforme II » démarre dans un des cycles et, en 1975, est étendue à deux autres.

Les moyens pédagogiques mis en œuvre sont :

— un tronc commun de 6 mois ;